

RCS : PONTOISE  
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00037  
Numéro SIREN : 440 384 071  
Nom ou dénomination : LEADER INTERIM 4531

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2018 sous le numéro de dépôt 1013

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LEADER INTERIM 4531 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 2

Adresse de l'entreprise 19 RUE DES ALOUETTES 95600 EAUBONNE Durée de l'exercice précédent \* 1 2

Numéro SIRET\* 4 4 0 3 8 4 0 7 1 0 0 0 1 3 Néant  \*

				Exercice N clos le,		
				3 1 1 2 2 0 1 6		
		Brut		Amortissements, provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	67 500	AI	67 500	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	93 213	AU	42 512	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	468 225	CV	468 225	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	20 733	BI	20 733	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>649 670</b>	<b>BK</b>	<b>42 512</b>	<b>607 158</b>
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services		BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
Marchandises		BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
Client et comptes rattachés (3)*		BX	3 607 721	BY	79 370	3 528 351
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	677 233	CA	677 233	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	544	CG	544	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	(5 696)	CI	(5 696)	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>4 279 802</b>	<b>CK</b>	<b>79 370</b>	<b>4 200 432</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>4 929 473</b>	<b>1A</b>	<b>121 882</b>	<b>4 807 590</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :	67 500	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	94 946
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		LEADER INTERIM 4531	Néant <input type="checkbox"/>	*	
			Exercice N		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 70 420 .....)		DA	70 420	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB	309 666	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	7 042	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )		DG	746 197	
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(279 372)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	853 953	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
		<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP	50 000	
	Provisions pour charges		DQ		
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	50 000	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 489	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )		DV	2 003	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	592 542	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 824 868	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	480 736	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 903 637	
	Ecarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 807 590	
<b>RENOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 903 637		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 489		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : LEADER INTERIM 4531

Néant  \*

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

4

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>LEADER INTERIM 4531</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 625
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 994
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	6 620
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	94
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	668
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	761
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	5 859
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	10 994 664
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	11 274 037
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(279 372)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	4 625
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 201
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 823
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	9 038
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT



5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2016

Exercice N clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise: LEADER INTERIM 4531

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise	LEADER INTERIM 4531	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	---------------------	----------------------------------

<b>CADRE A</b>	<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>
----------------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>									
<b>TOTAL II</b>									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	16 146	QE	5 778	QF		QG	21 924
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 527	QM	1 383	QN	8 322	QO	20 588
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	43 673	QV	7 161	QW	8 322	QX	42 512
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	43 673	ØP	7 161	ØQ	8 322	ØR	42 512

<b>CADRE B</b>	<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>
----------------	---

Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
<b>TOTAL I</b>								
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
<b>TOTAL II</b>								
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S3	S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
<b>TOTAL IV</b>								
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW			NY				
			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>			<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ	

<b>CADRE C</b>	<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>
----------------	---

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise LEADER INTERIM 4531					
					Néant <input type="checkbox"/> *
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF		
	UG		UH		
	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032













8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2016

 Désignation de l'entreprise : LEADER INTERIM 4531 Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	20 733	UV		UW	20 733			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	94 946				94 946			
	Autres créances clients		UX	3 512 775		3 512 775					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	329 836		329 836				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	153 576		153 576				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	191 393		191 393					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 427		2 427					
	Charges constatées d'avance		VS	(5 696)		(5 696)					
	<b>TOTAUX</b>			VT	4 299 991	VU	4 184 312	VV	115 678		
RENVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 489		3 489					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	592 542		592 542						
Personnel et comptes rattachés		8C	917 562		917 562						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	706 261		706 261						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	769 096		769 096					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	431 949		431 949						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 003		2 003						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	480 736		480 736						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	3 903 637	VZ	3 903 637					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage







Désignation de l'entreprise LEADER INTERIM 4531 Néant  \*

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	470 888	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	470 888	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	702 742	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 173 630	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	87 972	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
 art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher) XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>LEADER INTERIM 4531</u>										Néant <input type="checkbox"/> *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB		ZD	96 335								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	96 335		Dividendes		ZE											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF												
	<b>TOTAL I</b>	ØF	96 335		Report à nouveau	ZG												
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	96 335										
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>																		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV								
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :								
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )										J7		YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier												YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus												YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance												YT	19 529				
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )										J8	80 893	XQ	80 893				
	— Personnel extérieur à l'entreprise												YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	360 216				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV					
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )										ES		ST	298 206				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	758 844				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE												YW	135 736				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		9Z	410 928				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	546 664				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée												YY	2 185 884				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	155 131				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*												ØB	7 313 248				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*												ØS					
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :                      handicapés) :												YP	300				
	— Effectif affecté à l'activité artisanale												RL					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK	1 %				
	— Numéro de centre de gestion agréé*										XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	1	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.										JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
													Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.										JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
													Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : LEADER INTERIM 4531 Néant \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
<b>I - Immobilisations *</b>	1	MATERIEL I 31122016	8 322		8 322	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES** **Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				⑦	⑧	⑨	
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>II - Autres éléments</b>	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne )		⑨					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne )		⑩	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19%		⑪					

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.





Désignation de l'entreprise : LEADER INTERIM 4531 Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <sup>1</sup> ou 16 % <sup>2</sup> .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <sup>1</sup> .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <sup>1</sup> .	

<sup>1</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

<sup>2</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>LEADER INTERIM 4531</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : LEADER INTERIM 4531		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012016.....et clos le : 31122016.....		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue - Biens		OB	
Production vendue - Services		OC	10 719 350
Production stockée		OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH	258 455
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	9 038
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL 1	OM	10 986 843
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON	
Variation de stocks (marchandises)		OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	2 947
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	677 951
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW	140 855
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ	139
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
	TOTAL 2	OJ	821 892
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	10 164 951
<b>IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)		SA	10 164 951
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Période de référence	GY du	GZ au	
Date de cessation		HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

1	(1)
1	

Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

N° SIRET 4 | 4 | 0 | 3 | 8 | 4 | 0 | 7 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEADER INTERIM 4531

ADRESSE (voie) 19 RUE DES ALOUETTES

CODE POSTAL 95600 VILLE EAUBONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 704200

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique SAS Dénomination LEADER INTERIM  
 N° SIREN (si société établie en France) 3 | 8 | 5 | 2 | 4 | 0 | 0 | 1 | 5 % de détention 100 Nb de parts ou actions 704200  
 Adresse : N° 19 Voie RUE DES ALOUETTES  
 Code Postal 95600 Commune EAUBONNE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2016

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

 1 /  1 (1)Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |

N° SIRET 4 | 4 | 0 | 3 | 8 | 4 | 0 | 7 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEADER INTERIM 4531

ADRESSE (voie) 19 RUE DES ALOUETTES

CODE POSTAL 95600 VILLE EAUBONNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SAS Dénomination LEADER INTERIM 4572

N° SIREN (si société établie en France) 4 | 7 | 9 | 1 | 4 | 1 | 1 | 5 | 2 | % de détention 57,94

Adresse : N° 19 Voie RUE DES ALOUETTES

Code Postal 95600 Commune EAUBONNE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012016	et clos le 31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
LEADER INTERIM 4531 19 RUE DES ALOUETTES 95600 EAUBONNE FRANCE	19 RUE DES ALOUETTES 95600 EAUBONNE
SIRET 44038407100013	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET	
-------	--

## B ACTIVITE

Activités exercées TRAVAIL TEMPORAIRE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	702 742
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées (art. 238 quindecies)	

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine  Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle art. 44 septies  Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W  dans le secteur du logement social, art. 244 quater X 

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 06042017 Lieu : EAUBONNE
	Qualité :
	Nom du signataire :

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case :  (2016)

<b>F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						<b>c</b>	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						<b>d</b>	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						<b>e</b>	
						<b>f</b>	
						<b>g</b>	
						<b>h</b>	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						<b>i</b>	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						<b>j</b>	
Montant des revenus répartis				<b>Total (a à h)</b>			
<b>G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
1		2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
					5	6	7
							8
<b>H DIVERS</b>							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )							
<b>I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
						MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						MVLT réalisée au cours de l'exercice	
						MVLT restant à reporter	

# LEADER INTERIM 4531

Société par Actions Simplifiée au capital de 70 420 Euros  
Siège Social : 19 rue des Alouettes - 95600 EAUBONNE  
440 384 071 R.C.S. PONTOISE

## PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2017

L'an 2017, le 29 juin à 10 heures 30  
Au siège social,

La société **LEADER INTERIM**, société par actions simplifiée au capital social de 1 500 000 euros, dont le siège social est 19 rue des Alouettes, 95600 EAUBONNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro B 400 405 074, représentée par la société GROUPE LEADER, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Jean-Philippe PAPIN,

Seul Associé de la société **LEADER INTERIM 4531**, société par actions simplifiée au capital de 70 420 euros, dont le siège social est 19 rue des Alouettes, 95600 EAUBONNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro B 440 384 071 (la « Société »),

A pris les décisions suivantes, relatives à :

- *Rapport de gestion du Président ;*
- *Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ;*
- *Approbation des comptes de l'exercice et affectation du résultat ;*
- *Conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce ;*
- *Démission des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant – Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire ;*
- *Pouvoirs.*

En la présence de Monsieur Jean-Philippe PAPIN, Président de la société.

La SCP MOITRIER-NACCACHE, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué, est absente et excusée.

L'Associé unique déclare qu'il a pu exercer au siège social le droit de communication qui lui est reconnu par les textes, tous les documents prescrits par la loi lui ayant été adressés et tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux.

Il est donné lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes.

L'Associé unique a pris les décisions suivantes :

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur les comptes dudit exercice, et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes et le bilan afférents à l'exercice considéré tels qu'ils viennent de lui être présentés.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4° du Code Général des Impôts.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice au Président et donne, pour ce même exercice, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice considéré font apparaître une perte nette de 279 372 €, décide, sur proposition du Président, de l'affecter en totalité au poste « Autres réserves ».

Conformément à la loi (article 243 bis du Code Général des Impôts), il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices clos.

### **TROISIEME DECISION**

L'Associé unique prend acte que, conformément aux dispositions des articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, le Commissaire aux comptes n'a pas à établir de rapport spécial sur les conventions réglementées.

L'Associé unique, prend acte qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique prend acte de la démission du Cabinet SCP MOITRIER-NACCACHE, Commissaire aux comptes titulaire de la société, et de son suppléant, Monsieur François BENSA, et décide de nommer en remplacement, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur :

#### **M&A AUDIT**

Domicilié 35 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris  
en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société.

Le Cabinet M&A Audit a fait savoir qu'il accepterait les fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société si elles venaient à leur être confiées et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de cette mission.

L'Associé Unique rappelle en outre, que depuis la Loi Sapin 2 et la modification de l'article L 823-1 du Code de commerce entrée en vigueur le 11 décembre 2016, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire sauf en cas de nomination d'un commissaire aux comptes titulaire personne physique ou société unipersonnelle et décide de ne pas désigner de commissaire aux comptes suppléant.

## **CINQUIEME DECISION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'Associé unique.

**LEADER INTERIM**

*Par GROUPE LEADER*

**Jean-Philippe PAPIN**

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal stroke crossing it, and a curved line extending to the right.

# LEADER INTERIM 4531

Société par Actions Simplifiée au capital de 70 420 Euros  
Siège Social : 19 rue des Alouettes - 95600 EAUBONNE  
440 384 071 R.C.S. PONTOISE

## RAPPORT DE GESTION

### *EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016*

---

Le présent rapport de gestion a été établi par le Président de la société. Les comptes ont été établis et présentés conformément aux dispositions légales.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition selon les formes et délais qu'elle prévoit.

Votre commissaire aux comptes vous donne, dans son rapport, toutes les informations relatives à la régularité et à la sincérité des comptes qui vous sont présentés.

Vous trouverez ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

#### **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Il est précisé que les états financiers qui vous sont présentés sont établis selon les formes et méthodes d'évaluation résultant des dispositions du Plan Comptable Général, dans le respect des textes légaux en vigueur.

L'annexe comptable jointe indique le détail des options retenues pour l'arrêté de ces comptes.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE – PERSPECTIVES D'AVENIR**

La société exploite ses agences d'ORLEANS MINIMES (secteur Industrie) et ORLEANS ILLIERS et ARTENAY (antennes de l'agence d'ORLEANS MINIMES précision faite qu'ARTENAY a été ouverte en septembre 2016).

Au cours de l'exercice écoulé, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 10 719 350 €.

Après reprises de provisions, transferts de charges et autres produits de gestion courante, les produits d'exploitation s'élèvent à 10 986 843 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 11 265 737 €, correspondant principalement aux frais de personnel (9 809 268 €) et aux achats et charges externes (758 844 €).

Après un résultat financier déficitaire de 6 337 € et un résultat exceptionnel de 5 859 €, l'exercice 2016 se solde par une perte nette de 279 372 €.

Le total du bilan s'établit à 4 807 590 €, les capitaux propres s'élèvent quant à eux à 853 953 € pour un capital social de 70 420 €.

La reprise d'activité ainsi que le CICE n'ont pas permis d'atteindre des résultats positifs sur l'année 2016. Néanmoins la reprise se poursuit en 2017 et les perspectives sont favorables.

### Informations particulières

Néant

### Evènements significatifs post clôture

Néant

### **SITUATION DES FILIALES**

Néant

### **RESULTATS - AFFECTATION**

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte nette de 279 372 € qu'il vous est proposé d'affecter en totalité au poste « Autres réserves ».

Conformément à la loi (article 243 bis du Code Général des Impôts), il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices clos.

### **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Au cours de l'exercice social écoulé, aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L227-10 du Code de Commerce n'a été conclue par la Société.

### **DEPENSES FISCALEMENT DEDUCTIBLES**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4° du Code Général des Impôts.

### **INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS**

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	>90 jours	<60 jours	<30 jours	Total
2015	-	-15 651,90 €	- 224 229,22 €	-239 866,12 €
2016	1 512,94 €	19 234,35 €	512 438,58 €	533 185,87 €

### **MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le Cabinet SCP MOITRIER-NACCACHE, Commissaire aux comptes titulaire de la société, et son suppléant, Monsieur François BENZA, ayant fait part de la démission des mandats qu'ils exercent au sein de la Société, il vous est proposé de remplacer le Cabinet SCP MOITRIER-NACCACHE, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur par :

#### **M&A AUDIT**

Domicilié 35 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris  
en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société.

Il est rappelé que depuis la Loi Sapin 2 et la modification de l'article L 823-1 du Code de commerce entrée en

vigueur le 11 décembre 2016, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire sauf en cas de nomination d'un commissaire aux comptes titulaire personne physique ou société unipersonnelle.

Il vous est donc proposé de ne pas pourvoir au remplacement du commissaire aux comptes suppléant.

#### **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Néant

#### **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Néant

#### **DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL**

Néant

#### **PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-2 du Code de commerce, nous vous rappelons que la Société n'entre pas dans le champ d'application de ces dispositions (installation classée « SEVESO seuil haut »).

Les résolutions qui vous sont soumises correspondent aux propositions ci-dessus dont nous espérons qu'elles recueillent votre approbation.

Fait à EAUBONNE

LE PRESIDENT

Jean-Philippe PAPIN



**S.A.S. LEADER INTERIM 4531**

19, rue des Alouettes  
95600 EAUBONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

# MOITRIER - NACCACHE

*Société Civile Professionnelle  
de Commissaires aux Comptes*

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

LEADER INTERIM 4531

SAS au capital

de 70 420 euros

Siège social:

19, rue des Alouettes

95600 EAUBONNE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- \* le contrôle des comptes annuels de la société LEADER INTERIM 4531 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- \* la justification de nos appréciations,
- \* les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Le comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 29 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes

La SCP MOITRIER - NACCACHE  
représentée par :  
G. MOITRIER



# Bilan Actif

Période du 01/01/16 au 31/12/16

LEADER INTERIM 4531

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	67 500		67 500	67 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>67 500</b>		<b>67 500</b>	<b>67 500</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	93 213	42 512	50 700	32 147
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				14 092
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>93 213</b>	<b>42 512</b>	<b>50 700</b>	<b>46 240</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	468 225		468 225	468 225
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 733		20 733	11 483
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>488 958</b>		<b>488 958</b>	<b>479 708</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>649 670</b>	<b>42 512</b>	<b>607 158</b>	<b>593 447</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 607 721	79 370	3 528 351	2 298 356
Autres créances	677 233		677 233	988 776
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>4 284 954</b>	<b>79 370</b>	<b>4 205 584</b>	<b>3 287 131</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	544		544	
Charges constatées d'avance	(5 696)		(5 696)	1 315
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>(5 151)</b>		<b>(5 151)</b>	<b>1 315</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 279 802</b>	<b>79 370</b>	<b>4 200 432</b>	<b>3 288 446</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 929 473</b>	<b>121 882</b>	<b>4 807 590</b>	<b>3 881 894</b>

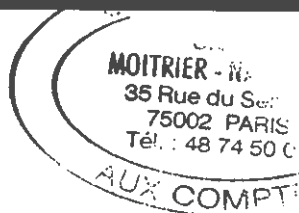


# Bilan Passif

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 70 420	70 420	70 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	309 666	309 666
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	7 042	7 042
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	746 197	649 862
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	(279 372)	96 335
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>853 953</b>	<b>1 133 325</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>853 953</b>	<b>1 133 325</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 489	64
Emprunts et dettes financières divers	2 003	
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>5 491</b>	<b>64</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	592 542	255 207
Dettes fiscales et sociales	2 824 868	2 124 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	480 736	319 086
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>3 898 146</b>	<b>2 698 504</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
<b>DETTES</b>	<b>3 903 637</b>	<b>2 698 568</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 807 590</b>	<b>3 881 894</b>



# Compte de Résultat (Première Partie)

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 719 350		10 719 350	10 454 833
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>10 719 350</b>		<b>10 719 350</b>	<b>10 454 833</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			9 038	27 987
Autres produits			258 455	135 259
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>10 986 843</b>	<b>10 618 079</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 947	468
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			758 844	700 084
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>761 791</b>	<b>700 552</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			<b>546 664</b>	<b>391 691</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			7 624 101	7 305 942
Charges sociales			2 185 167	2 008 350
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>9 809 267</b>	<b>9 314 292</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 161	6 146
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				4 349
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>7 161</b>	<b>10 495</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>140 855</b>	<b>54 055</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>11 265 737</b>	<b>10 471 085</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(278 894)</b>	<b>146 994</b>



# Compte de Résultat (Seconde Partie)

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(278 894)</b>	<b>146 994</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 201	4 215
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 201</b>	<b>4 215</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 538	4 495
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>7 538</b>	<b>4 495</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(6 337)</b>	<b>(280)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(285 231)</b>	<b>146 714</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 625	66
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 994	2
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>6 620</b>	<b>68</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	668	447
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		50 000
	<b>761</b>	<b>50 447</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5 859</b>	<b>(50 379)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 994 664</b>	<b>10 622 362</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 274 037</b>	<b>10 526 027</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(279 372)</b>	<b>96 335</b>



L'exercice clôturé au 31/12/2016 présente un montant total du bilan de 4 807 590 €  
et dégage un résultat de (279 372) €

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-13 et L.123-17)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

### Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du plan comptable général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Selon le règlement n°2010-02 de l'A.N.C : aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

### Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Immobilisations corporelles et incorporelles :

#### - Immobilisations corporelles :

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans en dégressif normal.

#### - Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| - Agencements et aménagement des constructions | 10 ans en linéaire.        |
| - Installations techniques                     | 10 ans en linéaire.        |
| - Matériel et Mobilier de bureau               | 5 ans en linéaire.         |
| - Matériel informatique                        | 3 ans en dégressif normal. |



### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement rencontrées pour certaines d'entre elles.

## Crédit d'impôt Compétitivité pour l'Emploi :

L'entreprise bénéficie du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater c du CGI au taux de 6 %. Pour l'exercice 2014, le CICE s'élève à 423 856 € comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié 649\*

Ces informations correspondent à une obligation de transparence mais ne conditionnent pas l'attribution du CICE.



# Immobilisations

Période du 01/01/16 au 31/12/16

LEADER INTERIM 4531

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	67 500		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>67 500</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	46 801		19 533
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 020		6 181
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	14 092		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>89 913</b>		<b>25 713</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	468 225		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 483		9 250
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>479 708</b>		<b>9 250</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>637 121</b>		<b>34 963</b>



RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			67 500	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>67 500</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			66 333	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		8 322	26 879	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		14 092		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>22 414</b>	<b>93 213</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			468 225	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			20 733	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>488 958</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>22 414</b>	<b>649 670</b>	

# Amortissements

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	16 146	5 778		21 924
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	27 527	1 383	8 322	20 588
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>43 673</b>	<b>7 161</b>	<b>8 322</b>	<b>42 512</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>43 673</b>	<b>7 161</b>	<b>8 322</b>	<b>42 512</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			



# Amortissements (suite)

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				



# Provisions Inscrites au Bilan

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	50 000			50 000
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>50 000</b>			<b>50 000</b>



Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	79 370			79 370
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>79 370</b>			<b>79 370</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>129 370</b>			<b>129 370</b>
----------------------	----------------	--	--	----------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 733		20 733
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>20 733</b>		<b>20 733</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	94 946		94 946
Autres créances clients	3 512 775	3 512 775	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques	329 836	329 836	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	153 576	153 576	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	191 393	191 393	
Débiteurs divers	2 427	2 427	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>4 284 954</b>	<b>4 190 008</b>	<b>94 946</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	(5 696)	(5 696)	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 299 991</b>	<b>4 184 312</b>	<b>115 678</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	3 489	3 489		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	592 542	592 542		
Personnel et comptes rattachés	917 562	917 562		
Sécurité sociale et autres organismes	706 261	706 261		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	769 096	769 096		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	431 949	431 949		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 003	2 003		
Autres dettes	480 736	480 736		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 903 637</b>	<b>3 903 637</b>		



# Charges à Payer

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 356
Dettes fiscales et sociales	657 245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	469 361
<b>TOTAL</b>	<b>1 185 963</b>

- Détail des emprunts et des dettes auprès des établissements de crédit :

- Détail Dettes Fournisseurs :

Poste : 1104€. Foncier : 400€. EDF : 853€. SODC : 360€. Telephone : 327€. Factures formation : 52164€. Honoraires CAC : 3672€. Agios : 476€.

- Détail Fiscales et Sociales :

CP CET RTT IFM chargées : 217974 €. Taxe apprentissage : 56062€. Taxe formation : 335507€. CVAE : 3280€. Taxe construction : 37100€. Note de frais : 129€. Primes chargées : 7193€.

- Autres Dettes :

RRR Clients à accorder : 469361€

- Emprunts et dettes financières divers :



# Produits à Recevoir

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	149 631
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	2 392
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>152 023</b>



- Détail divers et produits à recevoir :

- Autres créances :

Alma : 2392€

- Créances clients :

Factures à établir : 149631€

# Charges et Produits Constatés d'Avance

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	(5 696)	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	<b>TOTAL</b>	<b>(5 696)</b>

- Détail des charges ou produits d'exploitation :

Tickets Restaurant : -7152€. CEGI : 1271€. Loyer Parking : 186€



# Composition du Capital Social

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	704200	0,1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	704200	0,1



# Engagements Financiers

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	152 848
Autres engagements donnés :	
L'engagement au titre de l'I.R.D GROUPE s'élève à 152 848 €. Il a été versé un fonds de 144 113 €. L'engagement hors bilan s'élève donc à 8 735 €.	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--


ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	836 387
Autres engagements reçus :	
	

<b>TOTAL</b>	<b>836 387</b>
--------------	----------------

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Montant garanti
<p>Emprunts obligataires convertibles</p> <p>Autres emprunts obligataires</p> <p>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</p> <p>Emprunts et dettes financières divers</p> 	
<b>TOTAL</b>	

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/16 au 31/12/16

LEADER INTERIM 4531

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(285 231)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	5 859	
Résultat comptable (hors participation)	(279 372)	




EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	296	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>	



# Fonds Commercial

LEADER INTERIM 4531

Période du 01/01/16 au 31/12/16

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
					
<b>TOTAL</b>					
RAPPEL : Fonds commercial					

**Identité des Sociétés Mères  
Consolidant les Comptes de la Société**

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
GRUPE LEADER 509 536 371	SAS	17 203 664 €	EAUBONNE (95)

